
Une adversité confinée. Étude d’ethnographie judiciaire dans l’Amérique francophone

Fabrice Fernandez*^{†1}, Sophie Arnal¹, Sophie Marois*^{‡1}, and Stéphanie Gariépy*^{§1}

¹Université de Laval – Canada

Résumé

Cette communication repose sur une ethnographie du procès de l’auteur d’une tuerie de masse commise en janvier 2017 au sein d’un lieu de culte musulman de l’une des principales villes du Canada francophone. Si cette ” tragédie ”, telle qu’elle est nommée dans l’espace public, prend place dans un contexte d’augmentation des crimes haineux et des crimes de masse en Amérique du Nord, elle questionne le politique dans sa capacité à penser (et à enrayer) les mécanismes par lesquels racisme, islamophobie et terrorisme nationaliste prennent racine au cœur même d’un pays qui se prévaut des valeurs d’ouverture, d’humanisme et de pluralisme.

L’ethnographie judiciaire que nous proposons ici croise le regard de trois chercheurs et d’une dessinatrice sur une enquête qui, depuis les prémisses du procès jusqu’à son verdict, aura duré plus de 15 mois. Cette ethnographie collective s’est attachée à observer, décrire et analyser minutieusement les audiences mais aussi les interstices et les coulisses du procès (moments d’attente avant, entre et à la sortie des audiences, observations au sein des différents rassemblements publics autour de la tuerie et du procès de son auteur) tout en procédant à une analyse de contenu des articles parus sur le sujet au sein des principaux journaux nationaux (près de 350 articles de février 2017 à décembre 2018).

Ce faisant, nous examinerons ici la marginalisation et la relégation par la sphère publique des récits d’adversité des survivants et des familles de victimes. Circonscrite à l’espace ritualisé du tribunal, cette parole sur leurs expériences de l’islamophobie, sur leurs parcours d’exil et souvent d’exclusion, demeurent une parole sociale évanescence. De leurs espoirs déçus, de leur terreur, de leur colère consécutive à la ” tragédie ”, à son traitement et à leur propre mise en altérité qui en a découlé, rien ou si peu n’est retenu et relayé dans la sphère publique.

Ces récits d’*adversité* sont ici contenus - voire confinés - par la synergie de subtils mécanismes de voilement des dissonances interprétatives, émotionnelles, culturelles et sociales. Trois strates de ce voilement seront particulièrement explorées : i) le *façonnage* médiatico-politique (surmédiatisation d’éléments périphériques et de micro-événements, sélection des informations relayées, interprétations des discours du juge, des experts, des survivant-e-s et des familles de victimes, normalisation de projets politiques d’exclusion) ; ii) le *faire taire* juridique comme un *travail moral et dialogique* des différents acteurs du procès (cadre des récits de victimes, insistance sur les traumatismes individuels au détriment de la dimension

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: fabrice.fernandez@soc.ulaval.ca

[‡]Auteur correspondant: sophie.marois.1@ulaval.ca

[§]Auteur correspondant: stephanie.gariepy.2@ulaval.ca

sociale et collective de l'expérience, exclusion de l'acte de terrorisme des chefs d'accusation, ordonnances de non-publication de certaines dépositions, interdiction de diffusion des images du crime, contrôle des postures jugées " inappropriées " durant les audiences, etc.); Enfin iii) notre communication propose une réflexion éthique sur l'(*auto*)*censure* scientifique et sur les conditions de possibilité d'une ethnographie politique de la justice. Comment - au-delà du fait criminel et de la personnalité de son auteur - *faire entendre* cet autre discours, celui qui témoigne de la construction d'une altérité radicale et des discriminations qui en résultent ?

Bibliographie indicative

- ARENDRT H., 1988. *La Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket.
- ARGOMANIZ J. & LYNCH O., 2018. " Introduction to the Special Issue: The Complexity of Terrorism-Victims, Perpetrators and Radicalization ", *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 41 n° 7, p. 491-506.
- ASSIER-ANDRIEU L. 1987. " Le juridique des anthropologues ". *Droit et Société*. n°5, p. 89-107.
- BALLINGER A., 2012. " A Muted Voice from the Past: The "Silent Silencing" of Ruth Ellis ", *Social & Legal Studies*, vol. 21 n° 4, p. 445-467.
- BARBOT J & DODIER N., 2014." Repenser la place des victimes du procès pénal. Le répertoire normatif des juristes en France et aux États-Unis ", *Revue française de science politique*, vol. 64, p. 407-433.
- BARTHES R., 1964. " Rhétorique de l'image ", *Communications* n° 4, 40-51.
- BATAILLE P., MC ANDREW M. & POTVIN M., 1998. " Racisme et antiracisme au Québec : analyse et approches nouvelles ", *Cahiers de recherche sociologique* n° 31, 115-144.
- BESNIER C., 2007. " La cour d'assises. Approche ethnologique du judiciaire ", *Droit et cultures*, vol. 54, n° 2, p. 179-202.
- CASTEL R., 1983. " De la dangerosité au risque ", *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 47-48, p. 119-127.
- DUCOL B., 2013. " Les dimensions émotionnelles du terrorisme ", *Revue canadienne des études supérieures en sociologie et criminologie*, vol. 2 n° 2, p. 89-102.
- DUMOULIN L, 2000. " L'expertise judiciaire dans la construction du jugement : de la ressource à la contrainte ", *Droit et société* n° 44-45, p. 199-223.
- ELSRUD T, LALANDER P & STAAF A., 2017. " Noise, voice and silencing during immigrant court-case performances in Swedish district courts ", *Ethnicities*, vol. 17 n° 5, p. 667-687.
- FERNANDEZ F. & GARIÉPY S., 2018." Les failles affectives. Ethnographie politique de l'enquête sur remise en liberté ", *Tsantsa* n° 23, p. 43-52. FERNANDEZ F. & LÉZÉ S., 2014. "The Psychiatric Report as Moral Tool: A Case Study in a French District Court ", *Social science and Medicine*, vol. 116, p. 41-48.
- FERNANDEZ F., LÉZÉ S. & STRAUSS H., 2010. " Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux ", *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 128-129, p. 179-206.
- FLETCHER G. 1978, *Rethinking Criminal Law*. Boston, Little, Brown & Co.
- GOFFMAN E., 1991. *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- GUIBET LAFAYE C., 2017. " Légitimer, rationaliser, expliquer la violence politique. Rationaliser la violence politique ", *Sociologie et sociétés*, vol. 49 n° 1, p. 239-267.
- HABERMAS J., 2006. " Political Communication in Media Society: Does Democracy Still Enjoy an Epistemic Dimension ? The Impact of Normative Theory on Empirical Research ", *Communication Theory*, vol. 16 n° 4, p. 411-426.
- KRAWIETZ W., 1992. " Droit et jeu : le point de vue de la théorie des systèmes ", in François Ost & Michel van de Kerchove (dir.), *Le jeu : un paradigme pour le droit*, Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, p. 218-235. KRYGIER M. 1986. "Law as Tradition". *Law and Philosophy*. n°5, p. 237-262.
- LUHMANN N., 1989. " Le droit comme système social ", *Droit et Société* n°11-12, p. 53-67.
- MALINOWSKI B. 1926. *Crime and Custom in Savage Society*. Londres, Routledge & Kegan Paul.
- MARTUCCELLI D., 2004. " Les figures de la domination ", *Revue française de sociologie*

éditions Requins Marteaux (2012)

Mots-Clés: justice